

# AVIS AU PUBLIC

## Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins lors de sa séance numéro 2024/25 du 29 juillet 2024 a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2024/25a1	Hesperange, Ceinture um Schlass – travaux de réfection du 29.08.2024 au 09.09.2024
2024/25a2	Howald, rue des Bruyères – travaux de raccordement du 01.08. au 31.12.2024
2024/25a3	Howald, rue des Bruyères – travaux de construction du 09.08. au 31.12.2024
2024/25a4	Hesperange, route de Thionville – travaux de construction d'un ascenseur du 29.07. au 31.12.2024
2024/25a5	Howald, rue des Bruyères – travaux de construction du 01.08. au 31.12.2024
2024/25a6	Hesperange, route de Thionville – travaux de marque du 01.08. au 02.08.2024

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 29 juillet 2024.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

